

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

1

La société Monnaie met en œuvre une politique d'entreprise, respectueuse des exigences réglementaires et légales, autour de 4 axes principaux qui sont la sécurité et la santé, la qualité, l'environnement et la culture sureté.

La sécurité et la santé

Les objectifs prioritaires de Monnaie sont avant tout le respect de l'intégrité physique du personnel par la prévention des lésions corporelles et la mise en place d'une organisation dynamique permettant de réduire efficacement les risques d'accident.

La qualité

Monnaie s'engage à faire respecter par la ligne hiérarchique les délais et les exigences techniques selon les règles de l'art et les normes en vigueur. Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue en optimisant la relation avec ses clients et fournisseurs selon des critères convenus de flexibilité, de respect des délais, de communication et de confiance ; le tout dans un esprit de bonne gouvernance d'entreprise.

L'environnement

Dans le cadre d'une démarche citoyenne, Monnaie cherche avec ses collaborateurs à préserver au mieux l'environnement par la prévention des dégâts matériels et des dégradations environnementales. Elle a en particulier la volonté au-delà des exigences légales de réduire les émissions de solvants, d'utiliser l'énergie de manière rationnelle et de limiter les déchets par des stratégies de recyclage. La Direction s'assure que le système de management environnemental est conforme aux exigences de la Norme internationale.

Monnaie s'engage à rechercher continuellement les améliorations possibles en matière de sécurité, de bien-être au travail, de qualité des services et de prévention environnementale.

La culture sureté

La Direction s'engage également à sensibiliser le personnel à une culture sureté en entreprise en :

- Intégrant les pratiques de pré-job briefing (Kick-off meeting), de quart d'heure sécurité, d'autocontrôle, et de communication via des débriefings ;
- Assurant un développement individuel du professionnalisme de la sureté combinant une attitude interrogative, une démarche rigoureuse et prudente et une communication efficace ;
- Evaluant et en améliorant de façon continue le niveau de sureté des prestations délivrées, en prévenant et en limitant les risques ;
- Assurant l'analyse et la maîtrise des risques sureté par le suivi de nos prestations via des audits externes sur nos sites et chantiers ;
- Communiquant tout problème ou écart en toute transparence en interne (RiskReporter) comme en externe auprès de toutes les parties prenantes.
- Dotant l'entreprise de moyens et ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette politique et garantir la sureté de nos interventions.

Dans ce contexte, la Direction veillera:

- À soutenir le fonctionnement de tous les processus de l'entreprise et à ce que l'ensemble du personnel intègre ces critères dans leurs procédures de travail ;
- À satisfaire aux exigences et à l'amélioration permanente de l'efficacité du système de management ;
- À leur fournir les moyens en équipement et les formations nécessaires ;
- À mettre en place une organisation adaptée ;
- À contrôler régulièrement l'efficacité du système via les indicateurs analysés en revue de direction
- À revoir la politique lors de chaque revue de direction.

Ensemble, par la motivation et le professionnalisme de tous, nous pourrons espérer approcher l'excellence en matière de sécurité, de qualité, d'environnement et de culture sureté.

Alexandre Plissart
Direction

